

Conditions générales de vente (CGV)

Prestation de service, développement d'applications mobiles et sites web.

Frédéric Delgado

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités, ainsi que les conditions de vente et de prestation de services selon lesquelles Frédéric Delgado fournit les services à son client.

Toutes les offres de prestations de services proposées par Frédéric Delgado sont soumises aux présentes Conditions Générales de Vente et aux lois en vigueur.

Veuillez lire attentivement les présentes Conditions Générales de Vente et en conserver une copie.

Des services peuvent stipuler des « *Conditions Supplémentaires* », en complément des présentes « *Conditions Générales de Vente* ».

En cas de contradiction entre les « *Conditions Supplémentaires* » et les présentes « *Conditions Générales de Vente* », les « *Conditions Supplémentaires* » prévaudront les conditions du produit ou du service concerné.

La validation de tout devis établi vaut pleine et entière acceptation du suivant règlement :

Dans ce présent règlement, Le terme "prestataire" désigne M. Frédéric Delgado domicilié au 11 chemin lacrouts, 64160 Saint-Castin. Ingénieur en développement web et mobile, possédant le statut d'auto-entrepreneur. SIREN : 532 963 527

Dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés et au répertoire des métiers en application de l'article L.123-1-1 du code de commerce.

Le terme "client" désigne la personne étant en passe ou ayant déjà validé un devis établi par le prestataire.

Règlement sur le paiement des acomptes:

La majorité des prestations offertes par le prestataire sont payables en 2, voire 3 fois.

Premier acompte et validation de devis :

Le premier acompte entérine la validation du devis établi par le prestataire pour le client et déclenche le début effectif des travaux dont il couvre notamment les frais. Dans le cas où le début effectif de la prestation est programmé à une date ultérieure à la validation du devis, ce premier acompte ne déclenche pas le début effectif des travaux mais entraîne la réservation par le prestataire du temps nécessaire à ceux-ci à la date, et pour la période prévue. Cet acompte initial est définitif et non remboursable une fois que des frais et/ou du temps de travail ont été engagés, sauf cas exceptionnel à l'entière discrétion et appréciation du prestataire. Le client peut tout de même bénéficier du délai de rétractation légal de 7 jours dans le seul cas où aucun frais ni moyen humain n'aurait encore été engagé par le prestataire durant cette période. Parallèlement au paiement du premier acompte, le devis envoyé par le prestataire doit être retourné par le client qui l'aura préalablement daté, signé et sur lequel il aura inscrit la mention "Bon pour accord". Cet envoi du devis validé peut se faire par courrier postal ou bien par envoi électronique (e-mail)

Le dernier acompte:

Le dernier acompte entérine la fin des travaux et l'acceptation finale du projet et du travail effectué pour le client. La seule prestation supplémentaire devant être effectuée par le prestataire ultérieurement au dernier paiement est le transfert du nom de domaine au nom du client dans le cas où cette disposition est prévue dans le devis.

Retard ou défaut de paiement

En application des lois en vigueur, des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date limite de règlement figurant sur le devis validé ou la facture, dans le cas où le montant dû est payé après cette date. Une majoration de 10% de ce montant peut alors être appliquée sans aucune autre forme de préavis de la part du prestataire. Dans le cas où le client ne serait toujours pas en mesure d'honorer les paiements 30 (trente) jours après cette date, le prestataire se réserve le droit unilatéral de suspendre ou d'annuler purement et simplement la prestation,

sans ouvrir droit à une quelconque compensation pour le client et d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre du client pour non paiement. Au montant dû, seront ajoutés les frais de procédures. Le prestataire se réserve également le droit d'ignorer ou de décliner toute future commande de la part de ce client ou de son mandataire. Le fait de suspendre ou de restreindre la fourniture des services ou les prestations n'exonère pas le client du paiement de la totalité du montant dû et des majorations applicables.

Cas de force majeure

En cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des tribunaux français, rendant impossible l'exécution par l'une ou l'autre partie de ses obligations, les obligations respectives du prestataire et du client seront dans un premier temps suspendues.

Au cas où la suspension excède un délai de 60 (soixante) jours, le contrat pourra être résilié de plein droit à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Le prestataire et le client seront alors déliés de leurs engagements, sans qu'une quelconque indemnité soit due de part et d'autre de ce fait.

Le prestataire ne pourra pas être tenu pour responsable pour tout retard ou inexécution de service, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure reconnue par la jurisprudence : défaillance de longue durée du réseau public de distribution d'électricité, grèves, émeutes, guerres, tempêtes, tremblements de terre, défaillance du réseau public des télécommunications, perte de connectivité Internet due aux opérateurs publics et privés dont dépend le prestataire.

Propriété intellectuelle

Le client reconnaît que le prestataire détient l'intégralité des droits de propriété intellectuelle et des services du prestataire, ayant fait ou non l'objet d'un dépôt, à l'exception des ressources fournies par le client.

Le code source développé par le prestataire est la propriété exclusive du prestataire. Si le client souhaite acquérir le code source de son site web ou application mobile, pour modification uniquement, il devra en faire la demande par tous moyens et s'acquitter du montant des droits d'auteur, qui sera alors communiqué dans un devis.

Toute forme de reproduction et de distribution du code source du prestataire est interdite sans avoir au préalable obtenu l'autorisation écrite du prestataire, détenteur de ces droits de propriété.

Dans le cadre de l'utilisation des services du prestataire, le client n'utilisera aucun logo, texte ou marque protégé(e) dont il n'est pas l'auteur, sauf accord écrit de son propriétaire. Le prestataire ne pourra être tenu pour responsable de contenus violant les droit de la propriété intellectuelle.

Référence au client

Le client autorise implicitement le prestataire à mentionner son nom (ou sa dénomination sociale), son logo et son URL dans ses documents commerciaux ou sur son site web ou application mobile à titres de références aux fins de sa propre promotion commerciale.

Le prestataire ou ses intermédiaires commerciaux sont autorisés à utiliser toute création réalisée par le prestataire à des fins de démonstration.

Le client s'engage à faire figurer sur toutes les pages web de son site web ou dans son application mobile créé(e) par le prestataire une mention/signature du type : « *Création par Frédéric Delgado* » avec un lien pointant vers le site web du prestataire.

Responsabilité

Le prestataire ne pourra être tenu responsable du contenu et de toute autre forme d'information provenant du client sur le site web ou l'application mobile d'un client. Le prestataire n'exerce aucun contrôle effectif sur la qualité et l'exactitude du contenu des publications du client. Toute information présente sur le site web ou l'application mobile du client relève de sa seule responsabilité et, pour rappel, le paiement du dernier acompte vaut pour acceptation pleine et entière de l'ensemble du travail réalisé.

Le prestataire ne saurait garantir que ses services seront toujours disponibles et parfaitement opérationnels. Dans le cadre de l'utilisation de ses services, le client peut accepter leurs mises à jour qui sont destinées à les améliorer, les perfectionner et les faire évoluer. Elles peuvent prendre la forme d'une maintenance, de corrections de bogues, de fonctions améliorées, de nouveaux modules applicatifs et de versions entièrement nouvelles.

Une nouvelle installation ou une installation modifiée du site web ou de l'application mobile du client peut engendrer un risque de perte de données. Le client doit veiller à la sauvegarde, à la protection et à la sécurité de ces dernières par tous les moyens possibles.

Utilisant des technologies ou infrastructures développées et fournies par des tiers, le prestataire ne pourra être tenu pour responsable, ou considéré comme ayant failli aux présentes Conditions

Générales de Vente, et ne saurait s'engager à ce que le(s) site(s) ou application(s) mobile(s) du client soit totalement ininterrompu et sans retard. Le client déclare savoir que les fournisseurs des matériaux, logiciels et infrastructures de télécommunications utilisés dans ces domaines n'offrent en aucun cas une garantie absolue de bon fonctionnement de son site web ou application mobile.

Le prestataire se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité au(x) site(s) web ou application(s) mobile(s) du client pour des raisons de maintenance sans droit à indemnités. Cependant, le prestataire s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour éviter ou minimiser ce type d'interruption. le prestataire n'est pas responsable de la perte de revenus due à une interruption ou une défaillance de service.

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, le prestataire ne saurait voir sa responsabilité engagée pour notamment :

- les difficultés d'accès au site web hébergé du fait du non respect partiel ou total d'une obligation du client, d'une défaillance et/ou d'une saturation à certaines périodes des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseur(s) d'accès internet ;
- le non acheminement de courriers électroniques, d'articles de forum de discussion ou de tout autre message, quelque soit la nature ou le mode de transmission ;
- la contamination par virus des données et/ou logiciels du client, dont la protection incombe à ce dernier ;
- les intrusions malveillantes de tiers sur le site web du client et/ou dans les boîtes aux lettres électroniques du client ;
- les dommages que pourraient subir les équipements connectés à la plate-forme d'hébergement (terminaux du client) ou leur mauvaise utilisation, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité du client ;
- les détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le client ;
- les préjudices indirects, c'est-à-dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale des services fournis par le prestataire, tels que préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de clients.

Loi applicable et litige

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français. En cas de

différend sur l'interprétation et l'exécution des présentes, et à défaut de solution amiable, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux compétents de Toulouse.

Le présent règlement est visible et accessible sur le site <http://www.fdelgado.fr>. Le prestataire se réserve le droit de réviser ces présentes Conditions Générales de Vente à tout moment et sans préavis. Toute modification sera mise à jour et donc visible et accessible sur le site web.

Le site <http://www.fdelgado.fr> est la propriété exclusive de M. Frédéric Delgado SIREN : 532 963 527.

Dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés et au répertoire des métiers en application de l'article L.123-1-1 du code de commerce.